

en ligne en ligne

BIFAO 77 (1977), p. 45-54

Jean-Claude Goyon

Un phylactère tardif : le Papyrus 3233 a et b du musée du Louvre [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

UN PHYLACTÈRE TARDIF : LE PAPYRUS 3233 A ET B DU MUSÉE DU LOUVRE

Jean-Claude GOYON

La collection de manuscrits égyptiens du Musée du Louvre recèle, parmi ses richesses encore inédites, deux étroites bandes de papyrus, actuellement déroulées et montées sur carton (1). Jadis, réunies et roulées, attachées avec un cordonnet, elles constituaient un de ces phylactères dont les anciens habitants de la Vallée du Nil aimaient à se pourvoir contre le mauvais œil ou les maléfices des démons qui hantent l'univers (2).

Fragmenté en deux bandes pour les besoins du montage, ce talisman était, à l'origine d'un seul tenant. Sa partie gauche, ou bande 1 (Pl. XV, A) est historiée de manière très énigmatique et correspond au papyrus enregistré sous le numéro d'inventaire 3233 a (3). La partie droite, ou bande 2, porte, dans sa marge gauche une figure de génie bizarre, à tête de chacal (Pl. XV, B et fig. 2). Devant lui courent quatre lignes de texte en écriture hiératique d'assez bonne qualité, qui renferment une courte formule de magie incantatoire au contenu assez inhabituel pour mériter l'attention. Elle contient, en effet, le refrain Hr, sp sn·nw, w³d n Shmt ...

(1) Description et essai de traduction, remarquable pour l'époque, dans Devéria, Catalogue des manuscrits égyptiens du Louvre (1874), p. 177-178 (VIII, 8). Nous exprimons notre très vive gratitude à Madame Chr. Desroches-Noblecourt qui nous a généreusement autorisé la publication de ce document.

(2) Pour l'aspect original du phylactère, voir Devéria, *Catal.*, p. 177 : « Deux petits papyrus primitivement roulés, liés et attachés à une cordelette pour être portés comme

amulettes ou talismans». Le cas est loin d'être isolé. Cf. Petrie, Amulets (1914), pl. XVII-131b; Lexa, La Magie dans l'Egypte Antique III (1925), pl. XLVII, fig. 80-82 = I, p. 94; Bruyère, Fouilles de Deir-el-Medineh 1948-1951 (FIFAO 26, 1953), p. 72, fig. 17 et p. 73-74; I.E.S. Edwards, Hieratic Papyri in the B.M., IVth Series, Oracular Amuletic Decrees, vol. I, (1960), p. XVIII-XIX et n. 4. Sauneron, Kêmi 20 (1970), 7-18 et pl. I (pap. mag. 36 de Deir-el-Medineh).

(3) Décrit par Devéria, Catal., p. 177.

10

dont on a montré ailleurs (1) qu'il appartenait aux formulaires royaux de certains rituels de conjuration des dangers de l'année.

De provenance inconnue, les deux bandes de papyrus sont en excellent état de conservation. Puisqu'ils ont été collés sur carton, le verso était anépigraphe, et l'examen montre que le recto des feuillets a seul été utilisé. La texture du support de l'écriture et du dessin est assez fine; la couleur est jaune foncé, avec, par places et surtout vers les bords, des taches de brunissure. La bande de gauche (1 = 3233 a) a une longueur totale de 24,5 centimètres, pour une hauteur moyenne de 5 centimètres. La bande de droite, porteuse du texte hiératique (2 = 3233 b) mesure, pour sa part, 25 centimètres de long pour une hauteur de 5 centimètres également. Primitivement, l'ensemble devait donc couvrir une longueur totale d'un peu plus de cinquante centimètres.

L'encre utilisée pour les dessins et l'écriture est très noire; le trait est ferme et net, et, dans l'ensemble, témoigne d'une certaine habileté. Il est cependant un fait à noter : la partie droite du papyrus a dû être roulée sur elle-même alors qu'elle n'était pas encore tout à fait sèche (2). De ce fait la portion inscrite présente un aspect trompeur, surtout en photographie (Pl. XV, B), qui laisse croire que certains passages ou éléments de mots ont été écrits à l'encre rouge alors qu'il n'en est rien (3).

La Bande historiée

En partant de la gauche, après une sorte de garde laissée en blanc (4), le papyrus est décoré d'une sorte de frise composite de dessins prophylactiques (Pl. XV, A

- (1) J.C. Goyon, *BIFAO* 74 (1974), 78 [13.] et note 12, où le renvoi à b 4, fautif, est à corriger en b 2; p. 82 [M].
- (2) Ceci explique pourquoi, sur le bord gauche de la «bande 2» (Pl. XV, B), on distingue l'impression très imparfaite d'une figure, reproduisant en sens inverse le génie à tête de canidé de la fig. 2; de même, les traces, très faibles et indistinctes, de signes hiératiques visibles dans la partie droite du pap. 3233 a (Pl. XV, A), ne sont que le négatif

du début du texte.

- (3) La colle utilisée pour le montage ne paraît pas avoir été tolérée partout de la même manière dans les fibres du papyrus et son action a renforcé la décoloration locale de l'encre.
- (4) Cette « garde » est longue d'environ 4 centimètres; bien qu'on ne possède, sur ce point précis, aucune indication de Devéria, la bande 1 était vraisemblablement à l'extérieur, la face décorée tournée vers l'intérieur du rouleau.

et fig. 1). Cette « frise » est formée de deux groupes de figures reposant sur une ligne de sol.

Le premier groupe rassemble des symboles dont l'apparence est celle de signes hiéroglyphiques connus : une guêpe, tête vers la droite, une couronne blanche, un scarabée entièrement noir puis un taureau passant qui se dirige vers la droite.

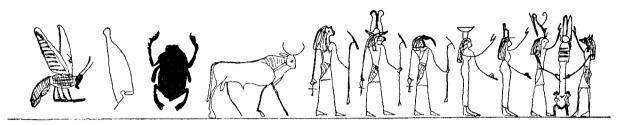


Fig. 1.

Le second motif comporte, pour sa part, uniquement des figures de divinités convergeant vers un motif central. Si l'on part à nouveau de la gauche, on voit d'abord se diriger vers la droite : un génie à tête de lion, vêtu d'un pagne court et tenant dans les mains un sceptre-wis et une croix-^enh; puis un dieu hiéracocéphale identiquement habillé et porteur des mêmes attributs, mais qui a sur la tête la couronne tni; devant lui, un dieu ibiocéphale — probablement Thoth — dans le même costume et une attitude similaire. Enfin, vient le motif central qui évoque un thème de décoration fréquemment utilisé pour la paroi de tête des sarcophages : l'élévation et l'adoration du reliquaire abydénien sur son support. A gauche, Nephthys et Isis, femmes à la longue perruque surmontée des emblèmes de leurs noms respectifs, se dressent en posture d'adoration et de protection. Elles font face au reliquaire abydénien de la tête d'Osiris (1) que soutiennent et vénèrent, d'un côté (gauche) Horus à tête de faucon, coiffé de la Double Couronne, et de l'autre Anubis sans attributs particuliers.

(1) Sur ce reliquaire, voir Chassinat, Mystère d'Osiris² (1968), p. 589-593. Pour la base aux lions-supports, nettement dessinés, voir tout particulièrement P. Barguet, Rd'E 9 (1952), 153-155. Pour des scènes analogues,

cf. par exemple Daressy, ASAE 17 (1917), 4; Abd-el-Salam, ASAE 38 (1938), pl. CXII, Centre. Cependant, le comparse d'Horus est normalement Thoth et non Anubis.

11

Faute d'une légende explicative, il est fort malaisé de donner une identité précise aux deux premiers dieux — ou génies? — qui s'approchent de l'objet sacré (1). D'ailleurs la scène, dans son ensemble, n'est pas inhabituelle; les images seules peuvent avoir une valeur prophylactique, sans qu'il soit nécessairement fait appel à un jeu cryptographique. On voit cependant mal le rapport existant entre ce qui précède et, surtout, le texte qui suit. Restent les « signes hiéroglyphiques » du début de la bande. Il est évident que les images peuvent, ici encore, valoir par elles-mêmes protection pour leur possesseur et remplacer des amulettes de type courant. Cependant, leur groupement et leur choix incitent à y voir la mise en œuvre d'une recherche cryptographique liée au tableau qui fait suite. Les quatre premières figures de la bande 1 pourraient de ce fait être à lire en clair : (de la droite vers la gauche) Nb 'nh, nswt bity (2) « Le seigneur de vie, le roi de Haute et Basse Egypte », toutes épithètes aisément attribuables à Osiris, dont c'est l'emblème par excellence qui est vénéré dans le motif central du papyrus.

Le Phylactère manuscrit

Il forme la suite de la *bande* illustrée dont il vient d'être question. Mais avant de lui consacrer l'attention qu'il requiert, il est nécessaire de décrire brièvement la curieuse figure qui le précède en partie gauche. En effet, le scribe antique a dessiné là une effigie bizarre constituée par une tête de canidé pourvue d'une perruque, du type de celle d'Anubis, mais posée directement sur une paire de jambes en marche. (Pl. XV, B gauche et fig. 2).



Fig. 2.

Ce monstre regarde vers les quatre lignes horizontales en hiératique, qui couvrent le restant de la seconde bande de papyrus. Les caractères hiératiques sont très lisibles sans toutefois être soignés, et ont été tracés par une main avertie. Par la comparaison paléographique avec des documents témoignant d'une facture proche ou analogue, il semble possible de placer

(2) Dans cette hypothèse, wave vaudrait nb, in the (Drioton, Rd'E, I, 44 n° 106), in swt (ibid., 47 n° 153), k ayant sa valeur habituelle bity.

⁽¹⁾ Il est évidemment possible de penser à Hor-Merty et Miysis comme dieux gardiens, mais sans pouvoir poser la chose comme assurée.

la copie du papyrus 3233 b du Louvre aux environs de la période saïto-persane, soit vers la fin du Ve siècle avant notre ère ou au tout début du IVe siècle (1).

Celui pour qui il fut copié avait un nom des plus répandus puisqu'il se nommait Dd-hr, Teôs, et était fils d'une dame appelée $\check{S}^{\circ}p$ -n-Spd-t (2). Ce sont là toutes les précisions que nous possédons sur lui, et tout laisse à penser, étant donné le contenu du texte, qu'il s'agissait d'un enfant que l'affection de sa mère voulait protéger, et non d'un adulte pour qui l'on aurait vraisemblablement, selon les habitudes du temps, précisé et la titulature civile ou sacerdotale, et la filiation paternelle.

Voici maintenant quelle était l'incantation composée ou copiée par le scribemagicien pour la sauvegarde du jeune Téôs : (Pl. XV, B et C).

¹ « Ô Ceux qui frappez de terreur, créateurs de trépas, éloignez-vous de Dd-ḥr(Té-ôs), [né de] (³) гp-n-Spd·t, car il est ce grand dieu qui réside dans le Ḥ(w)·t-Mskt (4),

(1) Les éléments de comparaison approchants sont les papyrus de Brooklyn 47.218.50, V°-IV° s. A.C. (J.C. Goyon, Confirmation du pouvoir royal, IFAO Bd'E 52, 1972, p. 10-12) et 47.218.156, IV°-III° s. A.C. (Sauneron, Le papyrus magique illustré de Brooklyn, Wilbour Monographs III, 1970, p. 3-4). Il existe cependant certaines similitudes de signes frappantes avec ceux du papyrus Brooklyn 47.218.3 de l'an 14 de Psammétique I = 4 octobre 651 A.C., R.A. Parker, A Saite Oracle Papyrus (1962), p. 1 et 53-54.

(2) Sur ce nom de femme attesté dès Osorkon II (Quibell, Ramesseum, pl. 5, 27 [78]), voir Ranke, Personennamen I, p. 325 (26) et H. de Meulenaere, Orientalia Lovaniensia Periodica 6/7 (1975-76), 137 a) = stèle Caire J.E. 30434; pour Dd-Hr, voir Ranke, o.c. I, p. 411 (12). A noter que гp-n-Spd·t paraît avoir été surtout en vogue à l'époque perse, J. Vercoutter, Textes biographiques du Sérapéum de Memphis (EPHE Bibl. IV/316, 1962), p. 66 et n. D (époque de Darius I).

(3) Le groupe hiératique \angle , abréviation de ms n, écrit correctement aux lignes 2 et 3, a sauté ici.

(4) En fonction de l'expression parallèle désignant le dieu victorieux sur la stèle Metternich VII, 76: The same of t 1956), p. 44, $H(w)\cdot t$ -ms $k\cdot t$ du manuscrit du Louvre n'est qu'une simple variation de Mskt, nom de l'entrée de la Douat que l'on rencontre au ch. 72 du LdM, par exemple; cf. P. Barguet, Livre des Morts (LAPO 1, 1967), p. 111, n. 4; pap. Carlsberg nº 1, C II, 3-9 (4-5) = R.A. Parker, Egypt. Astronomical Texts I (1960), p. 50; L. Kakosy, Sarkophag aus der Ptolemäer-zeit (Festschrift zum 150. jährigen Bestehen des Berliner Museums, Berlin, 1974), 114-115 et 116 (fig. 1, 15). Il semble difficile d'y voir le toponyme héliopolitain proposé par L. Limme, Orientalia Lovaniensia Periodica 6/7 (1975-76), 375, n. 15 et 376, n. 16.

celui qui sort du ² Noun si bien qu'il échappe ⁽¹⁾ aux fureurs (néfastes), qu'il est sauvé des trépas! ⁽²⁾

Horus, Horus, rejeton de Sekhmet entoure les chairs de Dd-Ḥr, né de гp-n-Spd·t, ³ dans la plénitude de la vie!

(Toi), Celui qui fait grelotter (3) les membres de Dd-Ḥr, né de Š3p-n-Spd·t, celui qui cherche noise (4) au chromis-int de Rê, que le feu jaillisse contre ton antre (5)!

(Toi), Celui qui se lance 1 contre lui (6) que le feu jaillisse contre ton baï et

(1) R sš·f (= sni·f) m nšni·w, construction classique de r + sdm·f, Lefebvre, Grammaire², § 743; pour le sens de sni/sš, construit avec m, Wb. III, 456 (10).

(2) Littéralement : «il sort des trépas», Wb. I, 520 (3.-5); mt·w, comme à la ligne 1, renvoie aux divers dangers de mort que peuvent susciter les mauvais esprits.

(3) est le verbe de Wb. V, 634 (4-6) = R.O. Faulkner, Concise Dict., 326 dont le sens est controversé. Il désigne un état physiologique du cœur ou des membres. En parlant du cœur on a proposé « frémir » ou « tressaillir », Lefebvre, Romans et Contes (1949), p. 20 = Sinouhé B 228, sous l'effet de la surprise et de la frayeur. Quand il s'agit des membres, le terme paraît surtout être en relation avec l'effet de peur et l'accès pathologique de tremblement que provoquent les morsures de reptiles ou de scorpions (parfois même leur seule vue). Ainsi, au pap. Chester-Beatty VII, rº 5, 2-3 (Gardiner, Hieratic pap. in the B.M., IIIrd Series, pl. 34) = Wb. V, 634, Beleg. 5, 2, Rê piqué par le scorpion d'Isis s'écrie : « Mon cœur est terrorisé, mes membres grelottent (ib·i nrw, h'wi ddfw)». En Urk. VI, 63 (9-11) = Wb. Beleg. 6, la divinité affirme sa toute puissance en ces termes : « Grelottent

(de terreur) les membres de celui qui me voit (, leçon de BM 10252) ». Et la traduction néo-égyptienne rend ce passage sous la forme: «Ceux qui me regardent sont (soumis) à la crainte que j'inspire (iw n³ nty r nw r snd·t·i) », cf. Schott, Deutung der Geheimnisses (Mainz Abhdl. 1954/5), 220. Le verbe ddf paraît donc être un bon équivalent du français « grelotter de peur » (ou de douleur) dès lors qu'il s'applique au corps.

(h) Hm a ici le sens de Wb. III, 281 (2-3) et Ostracon Deir-el-Medinch 1062, r° 5; sur l'allusion mythologique qui se dissimule sous cette phrase, voir infra, p. 53. Il faut noter que chacune des périphrases servant à désigner dans ce texte les êtres néfastes contient une nuance de potentialité « qui viendrait à ..., qui peut ... ».

(5) Sur is « antre » d'un démon ou d'un reptile, cf. pap. Chester-Beatty VIII, v° 4, 8 et le fragment magique Turin 1942, Al. Roccati, Aegyptus XLIX/1-4 (1969), 5-13 et pl. I A.

écrit d'abord im·s par erreur, probablement en raison de la proximité dans la phrase du nom de la mère de Téôs. Pour le sens de wdi m, désignant une morsure, une maladie ou l'emprise d'un démon, cf. J.F. Borghouts, OMRO nr 51 (1970), p. 34 et n. 2.

si tu ne retires pas ton venin de lui, sois coupé en morceaux (1) par devant les esprits-Akhou! »

Ce texte très bref, mais très expressif, souffre parfois de la concision même de l'expression. Soucieux de faire court, le prêtre-magicien ou exorciste a omis les termes introductifs chaque fois qu'il pouvait le faire, sans risquer de nuire à la tradition et à l'intelligence du contenu (2). L'imprécision des expressions employées pour définir la nature des menaces à écarter du porteur du phylactère est extrême; il semblerait même qu'une ferme intention de ne pas nommer ouvertement les dangers soit intervenue lors de la rédaction.

Si, comme tout porte à le croire, le papyrus était destiné à la protection d'un enfant, l'objet des terreurs, dangers ou menaces qu'il pouvait encourir était malaisé à définir clairement, ceux-ci étant innombrables. Il était donc nécessaire, à la fois de prévenir les périls de tous ordres que font courir à un individu fragile les *émissaires* de Sekhmet et la *pestilence* de l'année et les agressions directes des bestioles venimeuses ou des serpents dont la vue seule peut frapper un jeune enfant de panique. L'incantation est, en effet, nettement à deux termes.

Le premier, clos par le refrain caractéristique des conjurations des dangers de l'année, est dirigé contre les forces mauvaises qui répandent la terreur et font régner la mort aux époques troubles de l'année (3). La parade du magicien est, dans ce cas, une identification : le sujet ne peut être atteint car il est ce grand dieu qui réside dans le Hout-Mesket, Rê à l'entrée de la Douat, l'inaccessible. Le procédé et la terminologie sont connus : dans un des charmes de la Stèle Metternich dirigé contre la morsure du scorpion, Horus piqué par un arachnidé venimeux s'entend dire par Isis que rien de fâcheux ne lui arrivera, puisqu'il est puissamment protégé. Et la mère donne à son fils pour raison de son invulnérabilité l'explication suivante :

« Tu es le fils de Celui qui réside dans la Mesket, celui qui sort du Noun, aussi ne mourras-tu point de la brûlure (du venin) » (1).

⁽¹⁾ Tš tw, impératif; pour le sens, voir E. III, 146 (14-15); IV, 57 (12-13).

⁽²⁾ Ainsi, à la ligne 3, on attendrait [i] $\underline{ddf} \ h$ w ..., [i] $\underline{hm} \ int \ ...$, [i] $\underline{wdi} \ imf$, ou un tour similaire comportant un déterminatif (\times , etc.) en fin de périphrase. Mais l'emploi

du suffixe $\cdot k$ aux lignes 3 et 4 montre bien qu'il s'agit d'injonctions adressées à un être néfaste se manifestant de plusieurs manières.

⁽³⁾ Voir plus haut p. 46, n. 1.

⁽a) Voir plus haut, p. 49, n. 4: Metternich VII, 76.

Cet être divin inaccessible et intangible auquel il est fait allusion en tant que hry-ib Msht, pr m nwn est, dans la perspective de la Stèle Metternich, indubitablement Rê-Atoum (1), mais rien n'est dit ni sur sa nature réelle, ni sur son apparence éventuelle. Dans le cas du phylactère 3233 du Louvre, il se pourrait que l'on obtienne enfin plus de précisions. Dans les lignes précédentes, il avait été noté que dans la marge gauche de la partie inscrite figurait le dessin d'une tête de canidé posée sur une paire de jambes (fig. 2), sans aucune légende explicative. Mais, par sa position, cette effigie doit logiquement être en rapport avec le texte, et son début en particulier. Si la figure bizarre de canidé sans corps est celle du dieu « qui réside dans la Mesket - ou le Hout-Mesket », il doit s'agir d'une manifestation de Rê-Atoum. Or, au chapitre XVII du Livre des Morts, une émanation du dieu-soleil, nommée sw3 wb hry-ib Msht « Celui qui passe, pur, qui réside dans la Mesket » est expliqué par la glose correspondante en ces termes « C'est Anubis ('Inpw pw) » (2). Ailleurs, le mort qui triomphe des ténèbres « en Rê » est, au chapitre CLXXVI de la même composition (3), pourvu de la même désignation. Deux traditions paraissent avoir été conjuguées : celle du soleil s'incarnant sous l'apparence d'Anubis et celle du rôle très ancien joué par le dieu-canidé comme chef des démons errants hety w ou šmew, porteurs des maladies de l'année (4). La tradition récente sur ce rôle a été conservée par le papyrus Jumilhac (5), ainsi que par l'iconographie tardive qui, souvent, attribue aux « errants » l'apparence d'êtres humains à tête de chien (6). Si telle est bien la manière dont il faut interpréter la relation texte/image dans le petit talisman du Louvre, on comprend mieux la présence du refrain des conjurations des dangers de l'année, et il s'inscrit, alors, sans encombres, dans la liste déjà longue des objets ou écrits prophylactiques que l'on offrait au Nouvel An et que l'on avait soin d'utiliser ensuite tout au long de l'année (7).

⁽¹⁾ Sander-Hansen, Metternichstele, p. 45 (76).

⁽²⁾ Naville, *Todtenbuch*, pl. XXVI (96); P. Barguet, *Livre des Morts*, p. 63.

⁽³⁾ Naville, o.c., pl. CC (2-3); P. Barguet, o.c., p. 263.

⁽⁴⁾ Vandier, Papyrus Jumilhac, p. 203 et n. 1.

⁽⁵⁾ Pap. Jumilhac XVIII, 7 = Vandier, o.c., p. 130 et n. 629; D. Meeks, Génies, Anges et Démons (Sources Or. 8, 1971), p. 79 (186).

⁽⁶⁾ Vandier, o.c., p. 203.

⁽⁷⁾ Vases de Nouvel An et objets divers, voir W. Wessetzky, Bull. du Musée Hongrois

Il est temps d'en venir maintenant au second terme de l'incantation, de portée à la fois plus précise et d'utilisation plus courante. Il est dirigé contre une autre catégorie d'êtres nuisibles, plus terre à terre mais tout aussi terrifiants que les « errants » de Sekhmet : les reptiles et les insectes à venin qui font « grelotter les membres » et de peur et de douleur après la morsure. Ces animaux dangereux, à nouveau, ne sont pas nommés ouvertement, mais les termes employés « antre », « venin », et l'allusion mythologique à la lutte du chromis-int de Rê contre le serpent-dragon Apopis suffisent à lever l'incertitude. En effet, le tour « Celui qui cherche noise (hm, littéralement « qui atteint, qui saisit ») au chromis », employé à la ligne 3, n'est qu'une manière déguisée de désigner Apopis, parangon de tous les serpents dangereux. On sait que l'une des plus anciennes traditions du cycle des luttes de Rê contre le monstre des ténèbres faisait de l'int — le chromis ou Tilapia Nilotica (1), — une des manifestations originelles du dieu-soleil obligé à combattre en milieu aquatique (2). Il devint ensuite une sorte de guide et de protecteur de la barque de Rê, chargé d'annoncer les attaques du monstre et de les prévenir (3). L'époque tardive, en raison de ces démêlés constants avec les forces du mal, en vint même à le concevoir comme une divinité redoutable plus ou moins

des Beaux-Arts 5 (1954), 3-10; Keimer, CASAE 5 (1947), p. 1-15 avec bibliographie p. 6, n. 5. Pour les formules possibles, voir BIFAO 74, 77-80. Il faut d'ailleurs ajouter un élément rituel important, la cérémonie d'inaugurer la bonne année, dont l'acte principal était l'offrande d'une bandelette protectrice, décorée d'emblèmes prophylactiques, acte qui n'est pas sans rappeler l'hypothèse émise ici du don d'un papyrus magique, lors du changement d'année, à un membre de la famille ou à un ami. Sur ce rite d'inauguration de l'an nouveau, voir Sauneron, Esna V, p. 11 (= Esna II, nº 55, 11); Lepsius, Denkmäler, Text II, p. 201; F. Daumas, Mammisis de Dendara, 191 et pl. LXVIII.

(1) Cf. I. Gamer-Wallert, Fische und Fischkulte (Ägyptol. Abhdl. 21, 1970), p. 24; Chr. d'Eg. 82 (1966), 283-294.

(2) I. Gamer-Wallert, Fische, p. 113 et n. 287 = pap. Chester-Beatty VIII, v° 12 (et non 11) = Gardiner, Hieratic Pap. in the B.M., IIIrd Series, I, p. 76 = II, pl. 48 (5-6); dans ce passage le poisson-dšr (ou int, J.F. Borghouts, OMRO nr 51, 1970, p. 210 et 214) intervient comme manifestation du soleil que le parallèle d'E. III, 10 (15) désigne sous le nom de Hr-phr(w).

(3) Cf. J.F. Borghouts, *OMRO nr* 51, p. 212-214; I. Gamer-Wallert, *Fische*, p. 111 sq. et n. 275; pour le texte de la statue Caire C.G. 583 d'Amenhotep fils de Hapou, voir maintenant Varille, *Inscriptions concernant ... Amenhotep fils de Hapou (IFAO Bd'E* 44, 1968), p. 35; traduction du passage p. 40 et commentaires des p. 43-44.

assimilée à Sekhmet (1). Le contenu des deux courtes conjurations finales du talisman du Louvre, ainsi que leur terminologie rappellent d'ailleurs très fortement ceux des rituels de conjuration d'Apopis et des compositions magiques en usage dans l'ancienne Egypte pour la prévention ou la guérison des morsures de reptiles et des piqûres de scorpions (2).

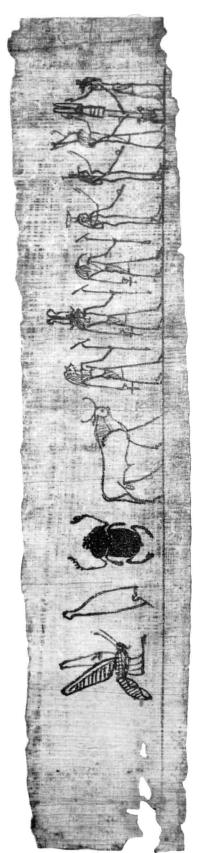
Malgré le grand nombre de questions, d'ordre iconographique surtout, que pose ce petit document, il peut, croyons-nous, constituer une nouvelle forme d'illustration pour une habitude chère aux Anciens Egyptiens, mais encore mal connue de nous (3), celle des cadeaux de Nouvel An adressés à un enfant et qui constituent pour lui une protection efficace contre les périls auxquels il peut être affronté ou contre les terreurs qu'il peut ressentir.

(1) Dans une formule de protection du roi contre les dangers de l'année (citée dans BIFAO 74, 79 n° 14 NN'), E. III, 308 (17), on trouve l'affirmation suivante mise dans la bouche de Bastet-Sekhmet: « Je suis la déesse-'Int () et devant moi tremblent les dieux qui sont dans la prairie marécageuse (ainsi que?) ceux qui sont dans le lac-mint (ink int sdd n·i ntr·w imy·w sht, imy·w mint)». Cette déesse-poisson est totalement différente

de *Ḥ̄st-mḥyt*, qui, comme l'a montré récemment D. Meeks, *Rd'E* 25 (1973), 209-216, avait comme hypostase un poisson qui paraît être le dauphin.

(2) Ce sont les malédictions, menaces et châtiments divers réservés habituellement à Apopis et aux serpents, Sauneron, *Le Monde du Sorcier (Sources Or.* VII, 1966), p. 36 sq.

(3) Voir l'essai de bibliographie, p. 52, n. 7.



A. — Papyrus Louvre 3233 a



B. — Papyrus Louvre 3233 b.

0 20 44 BORLASHX - LAPASAS BARALAS X De Marie A ロ (くさ COXDX COX RESOLVILL GEROR COR CONTRACTOR IN SOFA FRAA ٥C ROXD×18 GRA a [4 \Box $\emptyset \zeta$ S

C. — Papyrus Louvre 3233 b (transcription).